

N° 344

Janvier

Février

2008

infos

communales

Baelen - Membach



Incendie maison communale : 1 an déjà

Dossier maison communale

- Retour sur les événements du 11 janvier 2007
- Interview des architectes sur l'avant-projet

PCDR

Le groupe d'action déchets
- die Aktionsgruppe

Histoire

Découvertes archéologiques
de l'époque romaine

Travaux

Une solution pour le mur
du cimetière à Baelen

En bref

2 000 000 € de subsides décrochés pour les
projets Mercure, Pic Vert et la nouvelle école !



Exclusif :

Les images de synthèse
de la reconstruction

COIFFURE

EPICENTRE

Chemin des Passeurs 10
4837 Baelen

Tél.: 087/65 36 24
Gsm: 0479/23 09 40
TVA: BE 756-420-549

COIFFE À DOMICILE - SALON RÉNOVÉ

Friterie «Au Chalet»

Perkietz, 12

0477/40 34 10

Grand choix de viandes, sauces et boissons
Ouvert de 11h30 à 22h - Fermé le mardi
TERRASSE

Ets SCHYNS Marc

Agrées par les Assurances Ethias et par la Région Wallone

Tous travaux de toiture
Recouvrement de pignon
Bardage - Asphalage

Au Pairon, 23 - 4831 BILSTAIN
tél : 087/76 36 29 - fax : 087/76 28 43
gsm : 0498/32 52 16

ENTREPRISE DE PEINTURE
EN BATIMENT ET REVETEMENT DE SOL
PRIVE ET INDUSTRIEL
(Anstreicherfachbetrieb)

Josef CREMER et Fils

Place Thomas Palm, 32
4837 MEMBACH
Tél. 087/74 03 64

R.C.V.: 69.641
TVA: 756.136.081

SC MOSSAY

Caveaux - Monuments funéraires
Terrassement caveaux

Rue Vallée, 609 b
4870 Fraipont - Trooz-Dolhain

Tél : 087/26 92 51
GSM : 0475/28 89 44

PORTES - ESCALIERS - FENÊTRES
CUISINES - PLACARDS - MEUBLES
EN CHÊNE MASSIF ET AUTRES BOIS

Oak House

Rue Haute 38-42
4850 PLOMBIERES
Tél. : 087 78 57 45
Fax : 087 78 74 90
www.oakhouse.be - info@oakhouse.be

ENTREPRISES

Wilkin S.A.

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

82 ROUTE DU VILLAGE
B-4821 ANDRIMONT (DISON)
Tél : +32 (0)87 31 27 82
Fax : +32 (0)87 31 36 18
E-mail : wilkin@skynet.be

ISO 9001
I-Net
VCA**

Josse Ahn

ASSURANCES & PLACEMENTS
CRÉDITS

Josse Ahn sprl

Route d'Eupen, 1
B - 4837 Baelen

Tél 087 76 21 66
Fax 087 76 50 00
GSM 0475 68 64 87
CBFA 19097

Rôle de garde des médecins

ATTENTION:

La garde est assurée à partir du vendredi soir 20h et se divise en 2 périodes, à savoir:

- 1) du vendredi soir 20h au dimanche matin 8h
- 2) du dimanche matin 8h au lundi matin 8h

Janvier 2008

Date	Ven. 20H > Dim. 8H	Dim. 8H > Lun. 8H
05-06	ADLJU	ADLJU
12-13	STEVENS	TIQUET
19-20	ESSER	JOSKIN
26-27	FRANCK	FRANCK

Février 2008

Date	Ven. 20H > Dim. 8H	Dim. 8H > Lun. 8H
02-03	FOURIR	MILET SEV
09-10	PICQUOT	PICQUOT
16-17	ESSER	JOSKIN
23-24	ORBAN	ORBAN

Mars 2008

Date	Ven. 20H > Dim. 8H	Dim. 8H > Lun. 8H
01-02	STAINIER	STAINIER

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Limbourg

DEGROS Emile 087.76.20.81

Rue O. Thimus 33 DOLHAIN

FOURIR Béatrice 087.76.31.21

Rue J. Wansart 11 GOE

JUNKER Paul 087.76.34.70

Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN

MILET Jean Pierre 087.76.34.40

Rue Maisier 12 DOLHAIN

(domicile) 087.76.61.48

Neupré 17 BILSTAIN

SCHILS Michel 087.76.21.22

Rue Th. Dujardin 10 DOLHAIN

STEVENS Anne Françoise 087.76.45.45

Rue Maisier 72 DOLHAIN

TIQUET Marie Pierre 087.76.45.45

Rue Maisier 72 DOLHAIN

TRAN Quang Hiep 087.44.58.81

Chemin du Meunier 15 BILSTAIN

Baelen

GARSOU Jean-Michel 087.74.22.47

Rue de la Station 9 MEMBACH

STAINIER Xavier 087.76.39.04

Route d'Eupen 6 BAELEN

XHAUFLAIRE José 087.76.30.81

Rue du Thier 19-21 BAELEN

Welkenraedt

ADLJU Arsalan 087.44.87.65

Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT

ANCION Thierry 087.88.17.17

Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT

DEJALLE Joseph 087.88.16.05

Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE

ESSER Patrick 087.88.28.44

Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT

JOSKIN Benoit 087.88.17.44

Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT

MICHEL Jean Pierre 087.88.00.14

Rue de l'Ecole 63 WELKENRAEDT

ORBAN Thierry 087.88.32.22

Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT

PICQUOT Eric 087.88.07.43

Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT

RÔMER Bernard 087.88.23.12

Rue du Centre 2 WELKENRAEDT

SCHOONBROODT Victor 087.88.03.35

Rue Lamberts 52 WELKENRAEDT

Lontzen

FRANCK Alain 087.88.01.82

Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN

LE MOT DU BOURGMESTRE

Au moment où vous lirez ces lignes, je souhaite que les vœux émis ainsi que les résolutions prises sous le gui soient déjà accomplis ou en voie de l'être... Que 2007 vous ait apporté votre part de bonheur et que 2008 comble vos attentes.

Pour ma part, je reviendrai sur l'année 2007 en vous exposant de manière succincte les engagements pris par mon équipe et qui ne manqueront pas d'influer sur la vie de notre commune durant l'année 2008.

L'incendie de notre maison communale ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Depuis cet accident malheureux, le Collège communal concentre une partie de son énergie au projet de sa reconstruction. Vous trouverez dans ce numéro toutes les informations sur l'évolution du projet et sur les prochaines étapes qui nous conduiront à inaugurer ensemble votre nouvelle maison communale dans un délai raisonnable, je l'espère.

Au-delà de la gestion quotidienne de notre commune, il importe de concrétiser certains dossiers et d'en initier certains autres de plus grande envergure.

C'est ainsi qu'après de nombreux contacts avec le Cabinet de la Ministre Marie Arena, la promesse ferme de subsides pour les trois phases de travaux concernant l'agrandissement et la rénovation de l'école de Baelen a été signée fin de l'année 2007.

En collaboration avec les membres de la Fabrique d'Eglise, les dossiers de restauration des orgues et vitraux de l'église de Baelen ont été relancés et ont déjà donné lieu à plusieurs réunions de travail avec les autorités compétentes.

L'acquisition des terrains derrière l'actuel parc communal a été réalisée, ce qui va permettre d'entreprendre l'aménagement de parcours pédestres dans le cadre d'un plan d'itinéraires communaux (PIC vert).

L'aménagement de la traversée de Membach à hauteur de la Boveroth a fait l'objet d'une demande de subsides dans le cadre du plan Mercure.

Ces deux projets ont été retenus par la Région wallonne et donneront lieu respectivement à des subsides de 150 000 et 120 000 euros.

D'autres dossiers traitant de la construction d'un nouveau hall communal pour les services de la voirie ainsi que des premiers travaux de réaménagement de voirie à Meuschemen sont en voie de concrétisation.

Cette liste de projets n'est pas exhaustive et, au travers des bulletins communaux à venir, vous serez régulièrement tenus informés de nos projets.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe qui m'entoure a pris l'option de l'action et s'est engagée sur une voie où le travail et l'engagement de chacun ne pourront pas faire défaut.

Au-delà de l'engagement que j'ai pris au sein de mon équipe dans l'espoir de contribuer au mieux à l'amélioration de votre cadre de vie, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2008 en espérant que celle-ci vous apporte bonheur, santé, prospérité et tout le bien-être que vous êtes en droit d'attendre à l'ombre de nos deux clochers.



Maurice Fyon

Votre Bourgmestre
Maurice FYON



Administration Communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél.: 087 76 01 10 • Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre

Rédaction et coordination: Francis BEBRONNE, Conseiller communal

Prochaine édition: mars - avril 2008 distribué vers le 3 mars 2008

Date limite de remise des documents: 15 février 2008

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte

**SITE INTERNET DE LA
COMMUNE DE BAELEN**
www.baelen.be

**BUREAUX DE
L'ADMINISTRATION
COMMUNALE**

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)

**Sur rendez-vous les lundi, mercredi et
vendredi après-midi**



ETAT-CIVIL

Naissances

Claire CREUTZ, route d'Eupen, 100 (19/10)
Loïs SPABECK, chemin du Ruyff, 2 (30/10)
Guillaume GLINEUR,
chemin du Ruyff, 3 (11/11)
Erine BIELEN, rue de l'Invasion, 21 (19/11)
Lola FRYNS, Perkiets, 87 (22/11)
Lola SCAILLET, rue L.Moray, 21 (23/11)
Victoria MATHIEU, rue Longue, 44 (07/12)

Mariages

Cédric SCHOONBROODT, Habay et Valérie
TAETER, Horren, 31 (08/12)
Joël-Robert BEAUJEAN et Ritana ASSOUMOU
MOUANDA, rue Boveroth, 25 (15/12)

Décès

Léon DEWEERDT, époux de Guillemine FOBER,
rue Albert 1^{er}, 26 (01/11)
Anna SCHOLL, rue du Pensionnat, 7
(13/11)
Maria LEMMENS, épouse de Gaspard
WEICKMANS, rue Plein-Vent, 49 (14/11)
Hubert HULSMAN, époux de Gertrude
RADERMECKER, Allée des Saules, 40
(01/12)

AVIS À NOS AÎNÉS

Vous allez bientôt être consultés dans le cadre de la mise en place éventuelle d'un « Conseil consultatif des Aînés ». Un petit questionnaire vous sera envoyé personnellement vers la fin de ce mois. Nous pensons qu'il est important de vous faire participer aux réflexions et aux décisions à prendre au sein de la commune, ainsi que de susciter et favoriser le dialogue et l'échange intergénérationnels. Merci d'ores et déjà de votre bonne attention.

L'allocation de chauffage 2007-2008

Qu'est-ce que c'est ?

Le Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de gasoil de certaines personnes. Le Fonds n'intervient que pour les livraisons entre le 1^{er} septembre 2007 et le 30 avril 2008.

Qui peut en bénéficier ?

1. les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité (BIM).
Il est également exigé que le montant annuel des revenus bruts du ménage ne dépasse pas 13.512,18 €, majoré de 2.501,47 € par personne à charge.
2. les personnes aux revenus limités
Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 13.512,18 €, majoré de 2.501,47 € par personne à charge.
3. les personnes endettées
Personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes, qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Quels combustibles ?

Les combustibles concernés sont les suivants :

- le gasoil de chauffage en vrac (mazout)
- le pétrole lampant à la pompe
- le gaz propane en vrac

Le Fonds n'intervient donc pas pour les combustibles suivants: le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville, le gaz propane en bouteille et le gaz butane en bouteille.

Quel est le montant de l'intervention ?

Le montant de l'intervention dépend du prix du gasoil facturé: plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante. Le Fonds intervient pour un maximum de 1.500 litres avec un total maximum de 195 € par hiver et par ménage.
Une intervention forfaitaire de 100 € existe également pour les personnes qui se chauffent avec du pétrole ou du mazout de chauffage (également appelé pétrole lampant) acheté à la pompe.

Que devez-vous faire ?

Si vous pensez pouvoir bénéficier du soutien du Fonds Social Chauffage, vous devez vous adresser au CPAS de Baelen à une permanence du lundi, mercredi ou vendredi entre 08h30 et 11h30 (rue de la Régence 6) dans les 60 jours suivant la livraison. Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec le service social du CPAS au 087/76.01.13. Des renseignements peuvent être également obtenus sur le site www.fondschauffage.be ou au numéro gratuit: 0800/90 929.

REMERCIEMENTS

Une visite, un simple geste, une prière, une fleur, des dons pour des messes, des paroles réconfortantes, sont autant de témoignages de sympathie qui nous ont donné le courage de supporter notre peine lors du décès de
Madame Marie LEMMENS, épouse de Gaspard WEICKMANS.

Toute la famille Weickmans-Lemmens vous adresse ses sincères remerciements.



Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie exprimées lors du décès de **Monsieur Léon DEWEERDT**, nous remercions tous ceux qui ont pris part à notre deuil, ainsi que la Chorale Ste Cécile pour sa participation aux obsèques.

Son épouse et la famille.



Très touchés par les marques de sympathie témoignées lors du décès de notre chère maman, **Madame Marguerite ANDRE**, nous vous remercions pour tous les messages, les pensées, les envois de fleurs.

Ses enfants Alexandre, Manu, Monique Paquet. Boveroth, 5 Membach



Une visite, un simple geste, une prière, une fleur, des dons pour des messes, des paroles réconfortantes, sont autant de témoignages de sympathie qui nous ont donné le courage de supporter notre peine lors du décès de
Madame Frieda VAESSEN-SCHUMACHER épouse de Marcel VAESSEN.

Toute la famille Vaessen vous adresse ses sincères remerciements

AD DELHAIZE DOLHAIN
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
 AVENUE REINE ASTRID

KERIS Garage et carrosserie
Bilstain
 087/762621

TRANS-CHAPUIS S.P.R.L. **WINTGENS S.P.R.L.**
TOTAL
 Dans votre région, ensemble, les S.P.R.L. TRANS-CHAPUIS et WINTGENS, distributeurs TOTAL Mazout Ultra, vous offrent un service irréprochable et des produits de première qualité

WINTGENS S.P.R.L. Tél.: 087/88.00.05 4840 Welkenraedt
 TOTAL Mazout Ultra
 TRANS-CHAPUIS S.P.R.L. Tél.: 087/46.01.74 4860 Pepinster

Boulangerie - Pâtisserie
SAINT-PAUL
 F. Moonen - Baelen
 Tél : 087 / 76 42 77

SALON CYNTHIA
 DAMES, HOMMES & ENFANTS
 087/55 20 93
 Boveroth, 49 - 4837 Membach

A votre service les : lundi de 9h30 à 15h, mardi de 9h30 à 15h, FERME MERCREDI, jeudi de 10h à 20h, vendredi de 9 h à 17h samedi de 7h30 à 15h

ATELIERS CHAPELLE
 Synonyme de qualité et de durabilité !

- Verandas - Portes - Fenêtres
- Balustrades en Aluminium
- Protections Solaires et Portes de garage sectionnelles
- Volets **HAROL**
- Stores et Protections solaires Intérieur COPA COLLECTION
- Cheminées double paroi «INOX»

Perkiets, 49 • B-4837 Membach • Tél. +32(0)87.76.63.01 • Fax : +32(0)87.76.63.04
 GSM : +32(0)475.215.411 • www.atelier-chapelle.be

Reulfrères
 Herstellung AUF MAß:
 Möbel, Badezimmer, Kücheneinrichtungen, Wandschränke, Büro- und Geschäftseinrichtungen
 Réparations SUR MESURE
 Mobilier, Salles de bains, Cuisines, Placards, Bureaux, Espaces commerciaux

Handelsstraße, 3 - 4700 Eupen - Tel : 087/59 10 80

www.reul.be

FRANZ CLAASSENS S.P.R.L.
Toitures Bedachungen
 Tél.: 087 / 76.34.74 Fax: 087 / 76.65.13
 Rue E. Schmuck 9 B-4837 BAELEN

Athénée Royal de Welkenraedt
 Enseignement fondamental
 Enseignement secondaire

Général
 (Scientifique, économique, classique, langues)

Technique
 (Usinage, bureau, infographie)

Professionnel
 (Electricité, auxiliaire familiale et sanitaire)

rue G. Delvoys, 2
 WELKENRAEDT
 087 / 88 02 30
www.arwelkenraedt.net

Déblocage du subside pour la nouvelle école !

Le projet d'agrandissement de l'école communale de Baelen est en gestation depuis le début des années 2000 ! Le principal souci pour cet investissement se situe au niveau des moyens limités de la Communauté Française pour les bâtiments scolaires.

Notre dossier a toujours été en bonne place mais au même titre que de nombreux autres. Au lendemain de l'incendie de notre maison communale, la situation, qui était déjà inconfortable, devenait problématique, notamment pour l'école dont la population ne cesse de croître d'année en année.

La Commune a dès lors invité les décideurs de la Communauté Française à se rendre sur place pour se rendre compte de la situation. La visite des lieux fut positive.

Il faut savoir que le projet représente un investissement de l'ordre de 3 millions d'euros et la part subsidiée représente à elle seule près de 10 % du budget annuel consacré aux nouveaux bâtiments scolaires en Communauté Française !

L'ensemble est divisé en trois phases, sachant que l'occupation des nouveaux locaux ne sera effective qu'au terme de la seconde phase :

- 1) Réalisation du gros œuvre des nouveaux bâtiments (à l'arrière du Foyer Culturel) ;
- 2) Aménagement, finition et équipement des nouveaux bâtiments ;
- 3) Rénovation des bâtiments actuels.

Début décembre 2007, Marie ARENA, Ministre Présidente de la Communauté Française de Belgique en charge de l'enseignement obligatoire, a confirmé par courrier qu'elle venait de signer la promesse ferme relative aux trois phases des travaux de l'école de Baelen. Le montant de la subvention ainsi accordée s'élève à 1 701 279 euros.

Ce courrier lance le démarrage de la concrétisation du projet de la nouvelle école de Baelen sur lequel nous ne manquerons pas de revenir en détail dans une prochaine édition.

La représentation des trois nouveaux bâtiments scolaires qui seront construits à côté de l'actuel Foyer Culturel et Sportif.

Gestion des déchets Ensemble relevons le défi !

La gestion des déchets est l'affaire de tous, du citoyen, comme vous et moi, au directeur d'entreprise.

La facture des déchets ménagers va augmenter, et ce, principalement pour satisfaire aux exigences du décret wallon qui contraint les communes à se rapprocher le plus près possible du coût-vérité. **Concrètement, en 2008, la taxe communale sur les enlèvements d'immondices passera à 70 € par ménage (40 € pour les isolés) et le prix des sacs poubelles passera de 0,80 € le sac à 1 € (vignettes à 2 €).**

Qu'est-ce que le coût vérité ?

Les ménages wallons payeront désormais le « **coût-vérité** » de la prise en charge de leurs déchets :

Ce coût-vérité constitue un outil majeur de la politique de gestion des déchets et va dans le sens d'une nécessaire responsabilisation des ménages. Baelen a déjà une saine gestion de ses déchets, participe au tri sélectif et de ce fait, produit chaque année moins de déchets. **Fin 2007, la participation des citoyens de Baelen aux coûts est de 75 % du coût réel** et devra être de 100 % fin 2012.

La gestion des immondices (collecte et élimination) est à charge des communes – responsables de la propreté et de la salubrité publiques – qui délèguent cette tâche aux intercommunales.

Notre intercommunale s'appelle « Intradel ». 72 communes y sont affiliées ; elles sont réparties en huit zones de collecte.

La participation financière des communes (donc du citoyen) à cette intercommunale va augmenter. En effet, de nouvelles taxes régionales visent à **défavoriser** l'incinération et l'enfouissement des déchets. Intradel construit une nouvelle unité de valorisation énergétique (mot un peu pompeux pour ne plus dire incinérateur). Elle sera mise en service à la mi-2009 à Herstal. Intradel va s'efforcer de recycler un maximum de déchets par différents moyens. Parmi ceux-ci, la collecte des déchets organiques (restes de cuisine) se fera séparément. Ces déchets se-

ront biométhanisés (transformés pour obtenir de l'énergie) avant d'être utilisés comme compost. L'utilisation régulière des recyparcs (ne dites plus parcs à conteneurs) sera bien évidemment encouragée. Recyclage du bois, des briques et briquillons, déchets de jardin, huiles de moteurs, huiles végétales, papiers-cartons, métaux, bouteilles et flacons en P.E.T. et P.E.H.D., frigolite, bouchons de liège, déchets électroniques et électriques, piles et lampes de poche : tout cela peut être récupéré dans 49 recyparcs. Nous connaissons Lontzen et Limbourg ; ils sont à 5 minutes.

Les citoyens participent financièrement via divers mécanismes, tantôt communs (taxe récupel, points verts, impôts), tantôt propres à chaque commune (taxe forfaitaire, sac payant, vignette, poubelle à puces (à l'étude pour notre commune). Cette part laissée à l'appréciation des pouvoirs communaux génère une énorme disparité ; le principe du coût-vérité qui sous-tend l'arrêté du Gouvernement mettra fin à cette inégalité de traitement entre les citoyens wallons.

Une information détaillée favorisera la transparence des filières de collecte-transport-traitement-élimination des déchets et permettra à chacun de connaître le coût réel de la prise en charge de ce qui finit dans sa poubelle. Cela mettra un terme à la situation actuelle dans laquelle un citoyen peut, selon la commune où il réside, jouir de la gratuité ou au contraire payer jusqu'à 250 % (!!!) du coût réel de la prise en charge.

L'arrêté voit en outre une mise en œuvre du principe de **pollueur-payeur**, non seulement pour les grandes pollutions industrielles, mais également pour les comportements individuels. En pénalisant la production de déchets, il encourage en effet sa réduction à la source et rappelle avec vigueur que **le « meilleur » déchet est celui qui n'existe pas !** La mesure apparaît d'autant plus bienvenue qu'elle conjugue un enjeu environnemental avec une plus-value économique (moins de déchets = moins à payer) et sociale (création d'emplois liés à la récupération et à la réparation d'objets échappant à la poubelle).

Le groupe de travail de la CLDR « gestion des déchets » planche sur les moyens à mettre en œuvre pour réduire nos poubelles : suivez leurs recommandations et vous participerez ainsi à rendre notre commune « exemplaire ».

J.Xhaufaire échevin

Feu Vert pour le projet « Pic Vert »

L'appel à projet « Pic Vert », pour lequel la commune de Baelen a entré un dossier courant 2007, a reçu une réponse positive de Philippe Courard, Ministre wallon en charge des Affaires intérieures et de la Fonction publique. Un subside de 150 000 € nous a été octroyé pour sa réalisation.

Le PIC Vert - « Plan d'itinéraires communaux verts » est le nom donné par la Région wallonne aux itinéraires alternatifs permettant aux usagers non motorisés des déplacements sécurisés, loin des grands axes routiers.

En réalité, ce n'est pas un, mais bien deux projets que la commune de Baelen a introduits à la Région wallonne. Le premier concerne l'aménagement d'un réseau de voies vertes à Baelen qui sillonnerait les sentiers et chemins déjà existants et créera de nouvelles jonctions avec d'autres lieux. La commune est riche en voiries agricoles, mais le réseau est relativement peu développé au centre même du village. La création d'un tel aménagement permettra d'y remédier. Ce projet est le point de départ d'une volonté de relier les hameaux aux centres des villages par des voies sécurisées.

Ce premier dossier s'inscrit ainsi dans le cadre d'un autre projet communal: celui qui concerne les prairies situées derrière le parc communal. Ces dernières ont été acquises fin août 07. L'aménagement d'un chemin au nord de la zone humide permettra de relier Médael au parc communal. En reliant le parc communal à la rue de la Régence, via le Thier, et ainsi de suite, un réseau pourra voir le jour rapidement.



« La zone humide le long du ruisseau vue de Médael, dans laquelle une voie verte verra bientôt le jour pour rejoindre le parc communal »

Ce réseau de « voies vertes » sera accessible à tous les usagers non motorisés, piétons, cyclistes et cavaliers. L'objectif est clair: favoriser le déplacement doux et sécurisé les usagers faibles. Cet aménagement, en reliant divers points stratégiques du village, pourra également faire gagner du temps à ces usagers et mettre en évidence le patrimoine naturel.

La seconde partie du projet concerne davantage le village de Membach et s'inscrit dans la poursuite du travail réalisé par la commune de Limbourg avec son « chemin des échaliers », un projet pilote PIC vert reliant par ailleurs la ligne 38 (plateau de Herve) au barrage de la Gileppe. L'itinéraire balisé se termine au « blanc baudet ». Celui-ci relierait le réseau actuel à la ville d'Eupen en passant par la « villa Amélie », le centre de Membach, le cimetière et la ferme du Loussac. L'idée intégrée dans la demande de projet est de créer une nouvelle jonction avec Eupen, notamment en reliant les deux barages.

Si la réhabilitation et la mise en réseau des voies vertes offrent des avantages de vie pratique et quotidienne, le PIC Vert confère également un intérêt touristique non négligeable pour la commune de Baelen.

Francis Bebronne – Conseiller communal.

Subside du « Plan Mercure » pour des trottoirs à Membach

Au cours du mois de septembre 2007, après l'approbation à l'unanimité des membres du conseil communal, un projet, qui vise la création de trottoirs le long de la voirie traversant le village de Membach du Nord au sud, a été déposé dans le cadre du « Plan Mercure ».

Pour l'instant, les abords de cette route menant de la Place T. Palm à la rue de la Station, ne sont pas aménagés: absence de trottoirs, dégagements trop faibles à certains endroits et absence de zones de parking pour les voitures. Bien souvent, les piétons sont obligés de circuler sur la route lorsque les véhicules sont stationnés au bord de la chaussée. La situation actuelle présente donc un haut risque pour ces usagers faibles, et surtout pour les écoliers.

Concrètement, le projet introduit par la commune de Baelen à la Région wallonne concerne l'aménagement sécurisé de la traversée, nord-sud du village de Membach, en passant par la place Thomas Palm, la rue Boveroth et la rue de la Station.

Le cabinet du ministre wallon Philippe Courard vient d'octroyer la somme de 120.000 €, représentant un subside de 80 %. Les 20 % restants seront financés par la commune. Dès qu'un auteur de projet sera désigné, nous reviendrons en détail sur ce dossier.

C'est un des projets qui aurait pu être inscrit au plan triennal, mais sans aucune chance d'être retenu, par manque de budgets. Ici, le Plan Mercure nous offre davantage de possibilités. Il y a donc moyen de réaliser de belles choses en limitant fortement l'intervention communale.

Changement de priorité pour le plan triennal.

Les trois dossiers de réfection de voiries inscrits au plan triennal 2007 – 2009 sont des projets comportant des travaux d'égouttage

prioritaire, à savoir la Levée de Limbourg (hameau de Heggen), rue de la Source et rue Horren (hameau de Nereth). La réfection de la Levée de Limbourg s'est vue replacée au premier rang dans l'ordre de priorité. En effet, du côté des deux autres rues de Néreth, un collecteur devra être placé en amont et les travaux n'auront pas lieu avant 2010. Ce ne serait pas un problème si la hauteur du collecteur était connue, mais ce n'est pas le cas ! Dès lors, il est impossible de poser l'égouttage rue de la Source et Horren sans cette information, d'où le changement de priorité au plan triennal.

Le coût total des trois projets s'élève à 1.081.631 € htva, répartis de la manière suivante, si les projets sont retenus : Région wallonne pour 681.924 €, SPGE (égouttage) pour 369.347 € et le solde 30.360 € à charge de la commune.

Informations sur le budget communal 2008

Le budget communal 2008 a été adopté majorité contre opposition, en séance du 10 décembre 2007. Voici en résumé les chiffres clés de ce budget, prévision de recettes et dépenses de l'année 2008. Les projets entrepris sont et seront détaillés par ailleurs dans votre bulletin communal

A l'exercice propre, le budget ordinaire présente un léger excédent de 2.420,27 euros. Les recettes de 3.522.081,58 euros sont apportées à plus de 91,4 % par les transferts, 1,6 % par les prestations et 7 % par les bénéfices des placements

Les transferts proviennent pour la plus grande partie du fonds des communes dans leur dotation principale et spécifique; du plan tonus communal: Ceci représente 25 %. L'additionnel au précompte immobilier, l'additionnel à l'impôt des personnes physiques, l'additionnel à la taxe des véhicules automobiles représentent 50 % des transferts,

Le taux du précompte immobilier et le taux de la taxe additionnelle à l'IPP sont inchangés, 2400 centimes additionnels et 7,7 %.

Le montant prévisionnel de dépenses pour 2008 est de 3.519.661,31 euros répartis comme suit: 38,3 % pour les frais de personnel; 22,1 % pour les frais de fonctionnement; 21,6 % pour les transferts et 17,9 pour la gestion de la dette.

Après le prélèvement de 341.218 euros, le budget dégage un boni de 1.332.241,73 euros au résultat global.

J. Xhaufflaire
Échevin des finances

Retour sur l'incendie du 11 jan



Photo J. Reterre ©

17h43
Le feu ravage la toiture
au niveau du fronton



Les modules
qui hébergent
l'administration
communale de manière
provisoire

Un an après, il nous semblait nécessaire de revenir sur cette tragique journée du 11 janvier 2007 qui avait vu partir en flamme la toiture de notre maison communale. Pour ce faire, nous avons retracé une chronique partant du jour J.

Le 11 janvier 2007, peu après 17h30, les jeunes du Bailus aperçoivent des flammes qui s'échappent du toit de la maison communale et préviennent les pompiers. En quelques minutes, l'ensemble de la toiture prend feu.

17h40 Les pompiers d'Eupen arrivent sur les lieux avec la grande échelle qui venait d'être déployée ailleurs sur la commune pour un feu de cheminée. Devant l'ampleur du sinistre, le commandant des pompiers d'Eupen fait appel à d'autres casernes en renfort.

18h10 Le feu fait rage. La police et les pompiers élargissent le périmètre de sécurité. Les renforts des casernes de Lontzen, Montzen, La Calamine, Welkenraedt, Limbourg et Verviers arrivent sur les lieux. Ce ne sont pas moins de 70 hommes du feu qui vont unir leurs efforts pour circonscrire l'incendie.

Vers 19h00 Après 100.000 litres d'eau déversés sur le bâtiment, l'incendie est maîtrisé. Les combles sont entièrement détruits. Le reste du bâtiment est sous eau. Ce que le

feu n'a pas détruit, l'eau va s'en charger dans les jours qui suivent.

12 et 13 janvier Le bilan des dégâts. Les archives communales de 1830 à 1950, qui se trouvaient dans le grenier, sont détruites. Le personnel communal, les enseignants et des bénévoles déménagent les dossiers dans la salle La Cantellerie, afin d'ouvrir une permanence dès le lundi. A l'école, la classe de 1^{ère} primaire, le bureau de la directrice détruits entièrement sinistrés, sont réinstallés dans le bâtiment scolaire. La bibliothécaire sauve quelques centaines d'ouvrages.

25 janvier Emménagement dans des modules situés derrière les bureaux de la police locale pour l'ensemble de l'administration et la bibliothèque. Les services communaux y seront installés jusqu'à la reconstruction de la maison communale.



Photo J. Reterre ©

«L'incendie fait rage. Les importants moyens mis en œuvre paraissent dérisoires»



Photo J. Reterre ©

18h10. Devant la violence de l'incendie, le périmètre de sécurité est agrandi



12 janvier au 1^{er} étage : En avant-plan, le grand escalier et le couloir sont très atteints. A l'arrière-plan, la salle du conseil semble intacte. Les dégâts engendrés par l'eau apparaissent dans les jours suivants

Dans les mois qui suivirent, des travaux conservatoires de protection furent entrepris. Ils débutèrent par le démontage des anciens meubles et leur rénovation, la pose d'une couverture de protection sur les pierres bleues pour les préserver. L'intervention urgente la plus importante fut de reposer



La pose, par des artisans locaux, d'une nouvelle structure définitive au dernier étage, permettant de fermer le bâtiment sans plus attendre

une structure au niveau du dernier étage, permettant de recevoir un revêtement étanche pour éviter toute nouvelle entrée d'eau dans la maison communale.

Avec l'aide de la SPI+, la procédure de désignation d'un auteur de projet fut mise sur pied. Au courant de juillet, le bureau « Créative » (voir article ci-après), fut désigné pour réaliser le projet de reconstruction.



« L'escalier surplombé de la verrière. Tous les revêtements ont été brûlés par la chaleur dégagée »



« De la classe de 1^{ère} primaire, entièrement détruite, on voit le ciel »

Qui peut mieux présenter le projet de reconstruction de la maison communale que ceux qui l'ont conçu ? C'est pourquoi nous avons réalisé l'interview de « Créative Architecture » (Christophe Houbion), bureau d'architecture en charge du dossier.

Quels sont les points forts du projet ?

- Une intervention minimaliste dans le traitement des façades. Le projet tente de coller au plus près à l'image que les Baelenois ont depuis toujours de « leur » maison communale. Pas de révolution architecturale mais une continuité apaisante à l'extérieur.
- A l'intérieur, la réorganisation complète des services et des fonctions s'accompagnent d'une mise en « valeur ajoutée » des particularités de la maison communale, comme l'escalier, la verrière et la salle du conseil.
- Accroître la qualité et le confort des espaces de travail afin d'améliorer les conditions quotidiennes des employés de l'administration et donc d'optimiser les services.
- La prise en compte de la problématique énergétique (apport de lumière naturelle, isolation, etc.) pour adapter le bâtiment aux enjeux d'aujourd'hui, tout en gardant son identité.

Au niveau de l'escalier central, vous avez appelé cette zone « Atrium ». Qu'est-ce que cela signifie exactement et quel est le rôle de l'Atrium ?

(Au sens étymologique du terme : cour intérieure d'une maison romaine). Il est le cœur du bâtiment, le carrefour des circulations verticales et horizontales, le trait d'union entre les différents étages et donc les différentes fonctions.

Selon nous, l'atrium est véritablement la 4^{ème} façade du bâtiment.

Cet espace se veut un vrai lieu en « trois dimensions » - en plus de sa dimension temporelle (4^{ème} dimension).

Nous voulons en faire un espace de promenade architecturale et artistique pour les Baelenois, un espace où l'on ne se contente pas de se croiser, mais qui favorise la rencontre. L'atrium est donc conçu de telle sorte que les murs qui le délimitent servent de support à des expositions temporaires d'œuvres d'artistes ou du patrimoine de la commune. De cette manière, l'atrium est en perpétuel « mouvement », son image étant soumise à la vie et à l'évolution de la vie communale dans le temps.

Nous espérons ainsi dépasser le simple cadre administratif du bâtiment pour en faire un lieu de rencontre et d'échange, véritable emblème de la commune.

Cette idée d'atrium est apparue avec la réhabilitation de la porte d'entrée centrale en façade avant, qui devrait à nouveau devenir la seule et unique grande porte d'entrée de

la maison communale avec tout ce que peut comporter cette appellation dans la vie communale (photos de mariages, l'entrée « par la grande porte », ...).

L'espace « 3 D » de l'atrium est intimement lié à ce re-centrage des circulations, à cette fonction d'ouverture nouvelle qui se crée entre le bâti ancien et la population.

Que proposez-vous pour les personnes à mobilité réduite ?

Celles-ci ne seront pas du tout discriminées. Nous avons veillé à trouver des astuces pour que tous les visiteurs de la maison communale puissent y accéder via les mêmes lieux de circulation. Pour cela, nous proposons d'écarter le perron existant de la façade afin d'y insérer, entre celui-ci et la façade existante, un plan incliné permettant un accès aisé sans dénivellé depuis la cour supérieure gauche, qui sera très vraisemblablement, au terme de construction de la nouvelle école, transformée en parking pour la maison communale. Le dispositif d'entrée sera le point de départ de l'aménagement de toute la zone située en face de la maison communale (programmé après les travaux de rénovation de la maison communale).

Les principaux services seront accessibles au rez-de-chaussée, et un ascenseur, placé dans l'atrium, permettra l'accès aux différents éta-

ges. Les circulations ainsi que les sanitaires, seront étudiés en vue d'être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Sur cette représentation informatique du projet, l'on distingue la rampe d'accès discrète permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'entrée principale.



Les principaux points du projet :

1. Aménagement du deuxième étage vitré (ancien grenier) qui abritera la nouvelle salle du conseil
2. L'accès au bâtiment par l'entrée centrale
3. Ajout d'une rampe extérieure et d'un ascenseur pour l'accès des personnes à mobilité réduite.
4. L'escalier central intérieur devient un atrium (voir article)
5. Isolation, chauffage, lumière et économie d'énergie au centre du projet.
6. Le retour des bureaux de la Police locale dans le bâtiment.



Photo prise avant l'incendie



Simulation de la maison communale au terme des travaux

Cette reconstruction s'inscrit-elle dans une démarche de développement durable, prônée par la commune de Baelen?

Oui, sans hésitation, et voici quelques interventions concrètes qui l'illustrent :

La première grande intervention consistera à réaliser une nouvelle enveloppe isolante du bâtiment. Afin de ne pas compromettre l'aspect extérieur de celui-ci, nous réaliserons cette isolation par l'intérieur.

L'atrium sera également utilisé pour un apport maximum de lumière naturelle, d'apport solaire passif mais aussi de ventilation naturelle.

Le bâtiment sera doté d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée) avec récupération des calories, et couplée (autant que faire se peut) à un apport d'air par un « puits canadien ».

L'électricité sera domotisée et pourvue d'ampoules à faible consommation.

L'ensemble des interventions seront basées sur une économie maximum des consommations énergétiques tout en maximalisant les apports gratuits (solaires, calories,...). Le système de

chauffage fera l'objet d'une étude particulièrement poussée ; à ce stade son choix n'est pas encore arrêté.

La maison communale pourra ainsi devenir le modèle à suivre en termes de basse consommation d'énergie pour un bâtiment existant entièrement rénové.

D'autres grands changements sont-ils prévus notamment dans la disposition des pièces ?

Une nouvelle salle du Conseil est aménagée au 2^{ème} étage.

L'idée part d'un double constat : l'ancienne salle du Conseil était trop petite pour son utilisation actuelle avec 15 conseillers et le public, mais il y a un grand attachement des habitants à cette pièce et à son décor.

À partir de cela, nous avons proposé de placer la salle du conseil au 2^{ème} étage, qui présentait une surface deux fois plus grande et de plus belles prestations en terme d'espace et de lumière, tout en étant l'aboutissement du parcours dans l'atrium et, ce qui ne gâche rien, avec vue panoramique sur le village et la campagne environnante. La lumière générée par ce couronnement lors des sessions nocturnes du conseil communal sera le signal de l'activité qui y régnera.

Et que devient l'ancienne salle du conseil ?

Elle est restaurée à l'identique et devient la salle du Patrimoine, qui est à la fois une pièce témoin du passé avec d'anciens meubles ainsi qu'une salle pour le Collège et des réunions en soirée.

Elle permet une double utilisation de la maison communale en soirée, afin de satisfaire au mieux les nombreuses demandes des groupes d'activités et autres associations de l'entité.

Sur quel planning travaillez-vous avec le Collège Communal ?

Notre objectif est de permettre le démarrage des travaux pour septembre 2008, afin qu'ils se terminent au plus tard en juin 2009.

Le timing jusqu'à septembre 2008 est lié aux différentes démarches administratives inhérentes à l'approbation du projet par la Région Wallonne (plan triennal) ainsi qu'au temps nécessaire à l'établissement d'un dossier correctement étudié par notre bureau d'étude.



La maison communale après reconstruction - vue du sommet de la rue de la Régence.

Demandez le jeu « Mémovillage » !

Qui ne connaît ce jeu consistant à retrouver deux cartes identiques posées sur la table en les retournant deux par deux ?

L'Association pour la Promotion du Tourisme à Baelen-Membach (A.P.T.B.M.) a le plaisir de vous confirmer la sortie de ce jeu familial axé sur le patrimoine communal.



Sur chacune des cartes (2 x 32) qui composent ce Mémovillage, véritable jeu de société, figurent des photos inédites de notre patrimoine rassemblant des thèmes comme les paysages, l'architecture, l'eau, la faune, la flore, le petit patrimoine religieux et profane sans oublier les forêts de l'Hertogenwald et les Fagnes.

Les cartes aux dimensions de 62 x 48 mm sont logées dans une boîte en plastique. Deux petits textes explicatifs en français et en allemand accompagnent les photographies.

Les personnes curieuses de découvrir et d'offrir le Mémovillage pourront se le procurer au prix de 7 € la boîte auprès de la :

• **Librairie Tante Jack**, route de Dolhain, n° 16 à Baelen

• **Salle Saint-Jean**, rue Moray, n° 15 à Membach

D'autres points de vente sont prévus dans les librairies-papeteries à Dolhain et à Welkenraedt.

Renseignements au 087. 76 30 63

Merci d'avance de l'intérêt que vous apporterez à ce projet pédagogique : la découverte par le jeu de notre patrimoine communal !

L'A.P.T.B.M.

Travaux: des réalisations aux chantiers pour l'hiver

Pas de congés d'intempéries pour le personnel de la voirie, entre les divers travaux d'entretien et de salage des routes, les ouvriers communaux sont sur la brèche.

Certaines tâches ne sont pas valorisées comme elles le devraient par l'ensemble des citoyens. C'est peut-être parce qu'elles ne sont pas visibles ou considérées comme « normales ». A titre d'exemple, le ramassage des feuilles et le nettoyage préventif des avaloirs peuvent prévenir des risques d'inondations lors des fortes pluies d'automne. Que dire du service préventif de déneigement et de salage. Lorsque nous prendrons notre voiture au petit matin après d'éventuelles chutes de neige et que les voiries auront été, comme par magie, déneigées à plusieurs reprises durant toute la nuit, il sera bon d'avoir une petite pensée pour ceux qui auront passé une nuit blanche !



Nettoyage des avaloirs

Des abords de la crèche aux illuminations de la maison communale

Pour améliorer l'accès à la crèche, les abords ont subi quelques modifications. Un trottoir en « klinkers » a été installé et la place de parking située devant l'entrée a reçu une couche de racleage.

Pour égayer le centre, des guirlandes lumineuses ont été placées sur la maison communale. Le choix s'est porté vers des ampoules de type « LED » dont le grand avantage, outre une très longue durée de vie, réside dans la faible consommation électrique. L'ensemble des lumières qui garnissent la façade de la maison communale de Baelen consomme l'équivalent d'une ampoule de 160 watts.



Les vestiges du mur du cimetière entourés de rubalise pour éviter la chute de pierres sur la route.

Un exemple de gabion

Les travaux à venir : du pont de la Boveroth au mur du cimetière, ...

A l'heure de la programmation des travaux pour cet hiver, divers chantiers seront entrepris. A Membach, le pont situé au pied de la Boveroth et surplombant le ruisseau « la Bach », verra ses abords réaménagés avec des pavés et des anciennes bordures en pierre, comme l'a été l'escalier du Thier à Baelen. Il est vrai que ce pont, sur lequel transitent de nombreux piétons, en a bien besoin.

Le mur du cimetière, qui entoure l'église St Paul de Baelen, a été démonté il y a quelques années pour éviter tout effondrement, vu son état de délabrement avancé. La reconstruction à l'identique de cette enceinte de 2 m de haut et 75 cm de large, en moellons calcaires, se chiffrerait à plus de 200 000 €.

La nature a repris le dessus sur le pont du centre de Membach



Une telle enveloppe n'est pas prévue au budget. Toutefois, il était important d'améliorer l'existant. La solution qui a été retenue est de poser des gabions, sorte de filets métalliques, dans lesquels sont placées des pierres. Ces gabions seront posés sur une hauteur d'un mètre à l'endroit de l'ancien mur. Leur faible hauteur permettra de conserver une bonne visibilité pour les voitures circulant dans ce tournant. Pour garantir plus d'intimité aux personnes voulant se recueillir sur le cimetière, une haie sera plantée un peu plus en recul. Ce travail sera réalisé par l'équipe de la voirie. Les gabions nécessitant un remplissage sur place, un feu tricolore sera placé durant les travaux. Pour limiter les nuisances de circulation, les travaux seront effectués en dehors des heures de pointe.

Au niveau du petit patrimoine, des travaux de conservation sont entrepris par le personnel de voirie, comme la croix située entre le Stendrich et la Ferme du Loussac à Membach qui a été rénovée. Si vous avez connaissance d'autres éléments de petit patrimoine nécessitant une intervention, vous pouvez le signaler à l'administration communale, par téléphone (087/76 01 10), ou, en direct auprès de l'échevin des travaux, via l'e-mail : robert.janclaes@acbm.be.

*Robert Janclaes
Echevin des travaux*

Ecole Communale de Baelen Membach

Echange et rencontre entre les élèves de 2 établissements de pays différents (Belgique/Allemagne)

Am Montag, 17. Dezember 2007, sind die Schüler des 5. und 6. Schuljahres aus Membach und die Schüler des 4. Schuljahres aus Baelen mit ihren Lehrerinnen (Deutschlehrerinnen und Klassenleiterinnen) nach Aachen gefahren.

Dort haben sie die gleichaltrigen Schüler des St. Leonhard Gymnasiums kennen gelernt. Die deutschen Kinder hatten verschiedene Aktivitäten vorbereitet.

Bei der Ankunft haben erstmal alle Kinder ein Lied gesungen und anschließend kleine Kennenlernspiele gemacht.

Nach einer kleinen Frühstückspause mit Apfelschorle und Printen, gab es eine Bastelarbeit, bei der alle Schüler eine Weihnachtskarte hergestellt haben, die sie auch später ihrem Austauschkameraden zuschicken werden.

Nach der Mittagspause, sind dann alle Kinder, in Begleitung ihrer Lehrerinnen, über den Weihnachtsmarkt gegangen.

Es war ein sehr schöner und bereicherender Tag. Kurz vor drei Uhr sind wir dann, mit dem

Kopf voller schöner Erinnerungen, in den Bus gestiegen, der uns wieder nach Baelen und Membach gefahren hat.

Cet échange s'inscrit dans les objectifs généraux de l'enseignement:

« promouvoir la confiance en soi »
 « prise de conscience de sa propre culture et la situer par rapport à celle des autres »
 « promouvoir les langues modernes comme facteur d'intégration européenne ».
 Il a pour objectif la communication orale car « pratiquer la langue » est le meilleur moyen pour s'approprier le vocabulaire, l'intonation...

Wir arbeiten schon seit September an diesem Projekt.

Wir haben mit den deutschen Schülern bereits einige Briefe ausgetauscht und haben so erfahren, dass sie eigentlich schon in der « Sekundarschule » sind oder auch, dass sie gar nicht die gleichen Schulferien haben wie wir.

Jedes Kind hat einen Steckbrief von sich geschrieben und einen von seinem Austauschpartner erhalten.

Damit wir in dieser großen Schule und Stadt nicht ganz so hilflos waren, hatten unsere Deutschlehrerinnen uns ein Reisewörterbuch mitgegeben. In diesem Büchlein standen allerlei Fragen oder Ausdrücke, die uns nützlich sein konnten.

Cet échange se poursuivra durant toute l'année scolaire sous forme de correspondance privée mais aussi par le biais de l'école. Une deuxième rencontre est prévue mais ce sera le collège d'Aix qui se déplacera vers Baelen à l'occasion de la kermesse (juin 2008). Ce sera l'opportunité pour nous de faire découvrir aux élèves allemands le folklore baelenois.

*Christine Schlossmacher
 (professeur d'allemand
 à l'école de Membach)*

« On vous souhaite tout le bonheur du monde... »

L'année civile nouvelle est déjà entamée avec son cortège de bons vœux.

Les souhaits qui accompagnent traditionnellement le passage d'un chiffre au suivant font partie de ces rituels inébranlables parce qu'impératifs.

Dans cette époque du « zapping », de précipitations, il est bon de prendre le temps de s'arrêter quelques instants pour exprimer à tous ceux que l'on aime et à ceux qui nous entourent toute l'affection qu'ils nous inspirent et tout le bien qu'on leur souhaite.

Cartes, appels téléphoniques, e-mail et SMS, selon le goût et les générations, sont autant de petits signes qui font plaisir.

C'est par le biais du nouveau journal communal que toute l'équipe éducative de l'Ecole Communale de Baelen-Membach s'associe à la coutume et au rituel et souhaite de tout cœur à tous nos élèves et à leur famille, une année 2008 heureuse, pleine de rêves !

*Jacqueline Giet-DAVENNE
 Directrice.*

Tournoi d'uni hockey

Dans le projet « manger-bouger », les élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années de Baelen et Membach ont participé le mardi 18-12-2007 (3^{ème} et 4^{ème} années) et le vendredi 21-12-2007 (5^{ème} et 6^{ème} années) à un tournoi d'uni hockey à Welkenraedt.

Ce tournoi a permis aux enfants de se mesurer à des équipes venant des écoles avoisinantes en appliquant au mieux les phases techniques apprises pendant les cours d'éducation physique.

Comme tous les sports collectifs, l'uni hockey postule :

- La maîtrise des techniques spécifiques fondée sur un développement de l'habileté motrice.
- Une réflexion tactique individuelle et collective qui requiert un affinement des relations de l'individu avec le groupe.
- L'application d'une foule d'informations conduisant de l'acte spontané à la création.
- La structuration sociale du groupe où chacun est amené à intégrer sa personnalité affective.

Chaque enfant trouve dans l'uni hockey une source d'épanouissement moteur, cognitif et affectivo-social.

Ces deux journées se sont déroulées dans une très bonne ambiance, comme chaque année les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Un grand merci à tous, ainsi qu'à toutes les personnes (professeurs ou parents) qui ont pris en charge les différentes équipes.

Un tout grand merci également à tous les parents qui se sont dévoués pour le transport des élèves.

*Les professeurs d'éducation physique
 Madame N. Fransis-Corman
 Madame J. Meyer-Demonceau*

Bibliothèque

BAELEN: La Bibliothèque se situe dans le module isolé derrière le bureau de la police. Tél. 087/76.01.23

MEMBACH: Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est dorénavant ouverte: (tout public)

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 11h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Jeudi de 13h30 à 15h30
Vendredi de 13h30 à 15h30,
Dépôt de Membach
Samedi de 09h30 à 13h30

Le prêt s'élève à : (durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
10 centimes pour les bandes dessinées
20 centimes pour les livres adultes

Ses collections comptent **10000 livres**. Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. Je peux vous procurer les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

La bibliothèque possède les revues suivantes: (2007)

Astuces & Conseils Internet - Avantages
- Budget & Droits - Ça m'intéresse - Equilibre - Gael maison - Idées jardin - Ma Santé
- Mon Animal - Philosophie - Pourquoi magazine - Psychologies - Reader's Digest - Saveurs - Science et Vie - Système D - Test Achats - Top Santé - Voyages voyages.

et pour les enfants

- Il était une fois l'homme + DVD
- Il était une fois la vie + DVD
- Serial Killers + DVD
- Les Contes racontés par Marlène Jobert + CD Audio
- Sciences et Vie junior

Au rayon nouveautés

(voir photos), à noter l'acquisition de deux nouveaux topo-guides de Sentier de Grande Randonnée. Le point commun entre le GR563 et le GR573, c'est qu'ils cheminent tous deux sur le territoire de notre commune. Le premier «**Tour du Pays de Herve**» transite via Meuschemen, Heggen, Baelen centre et Overoth.

Le second intitulé «**Vesdre- Hoëgne - Helle et Hautes Fagnes**» chemine en venant du Blanc Baudet vers Membach centre, puis en direction de la ferme du Loussac avant de rejoindre la forêt de l'Hertogenwald en direction des Hautes Fagnes. Contenant des cartes détaillées et aussi des commentaires sur les endroits traversés, ces topo guides sont le complément idéal pour se balader en suivant les marquages rouges et blancs posés sur les chemins de notre région.



Conseil communal des enfants

La campagne électorale a débuté début décembre. Dans le cadre du cours de morale et d'immersion langue et avec l'aide de leur titulaire, les élèves candidats ont réalisé des affiches expliquant leur programme. Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années du cours de morale ont réalisé les cartes d'électeur convoquant les élèves de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années à aller voter.

Voici le nom des candidats qui se sont présentés aux élections du conseil communal des enfants qui a eu lieu **le jeudi 10 JANVIER 2008** (entre 8H40 et 10H à Baelen et entre 13H40 et 14H30 à Membach).

A MEMBACH:

En 5^{ème} année: **Tim BAUMGARTEN** et **Florence BRAUN**.

En 6^{ème} année: **Sébastien GILLES**, **Charlène PATTOU** et **Kristina TODOROVSKI**

A BAELEN:

En 6^{ème} année: **Aurélie DEMARET**, **Rachel GENGLER**, **Pauline KOOP**, **Elisa SCHILS**, **Alexandre STUMP**, **Anaëlle VAN MUYLDERS**, **Grégory WAGENER** et **Lauranne WEICKMANS**

Les élèves de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années de l'école communale de Baelen - Membach ont rempli leur **devoir de citoyen** le 10 janvier

2008 en votant pour le(s) candidat(s) qu'ils souhaitaient voir les représenter au conseil communal des enfants de Baelen.

Les élèves de Membach ont choisi un candidat de leur école sur chaque liste (un élève de 5^{ème} et un élève de 6^{ème}). Les 2 candidats de chaque liste qui ont remporté le plus de voix ont été élus conseillers communaux des enfants.

Les élèves de Baelen ont choisi un candidat de 6^{ème} étant donné qu'aucun candidat ne s'est présenté en 5^{ème}! Les 4 candidats qui ont remporté le plus de voix ont été élus conseillers communaux des enfants.

Nous tenons à remercier la commune de nous avoir prêté un isoiloir et une urne permettant ainsi aux élèves de vivre les élections dans un environnement plus réel.

Les heureux élus qui sont connus à ce jour vous seront communiqués dans un prochain numéro du bulletin communal. La liste est disponible sur le site internet de la Commune (www.baelen.be).

Cathy ENGLEBERT,
professeuse de morale
et l'équipe éducative

Un Conseiller en Recherche d'Emploi désormais à votre service à la Maison de l'Emploi

Trouver du boulot ? Je commence par où ?

A la recherche d'un (nouveau) emploi ?

Les étapes sont nombreuses : la connaissance du marché de l'emploi et des pratiques de recrutement, la rédaction d'un Cv attractif et d'une lettre de motivation percutante, la rencontre avec l'employeur (au cours d'un entretien d'embauche ou lors d'un contact téléphonique), etc.

A la Maison de l'Emploi, le conseiller en recherche d'emploi est là pour vous soutenir dans vos démarches vers l'emploi. En fonction de vos besoins, des actions collectives vous seront proposées dans un lieu d'échanges et de partage avec d'autres chercheurs d'emploi.

Notre conseiller vous apportera de précieux conseils sur la réalisation de vos actes de candidature. Il pourra également mettre sur pied des simulations d'entretien qui vous permettront de trouver les bons mots, le ton juste, pour vous préparer à mieux vivre les rencontres avec les employeurs.

De plus, vous aurez l'occasion de confronter vos compétences professionnelles à cel-

les attendues par le marché. Vous pourrez aussi acquérir une meilleure connaissance du marché de l'emploi, ce qui constituera un atout supplémentaire à l'ensemble de vos démarches vers l'emploi. Ainsi, vous conduirez votre recherche d'emploi de manière plus efficace.

- Conseil et soutien à la rédaction de Cv et lettre de motivation
- Exploration du marché de l'emploi
- Préparation à l'entretien d'embauche
- Stimulation de votre recherche d'emploi
- Initiation à la recherche d'emploi sur Internet

Infos et rendez-vous éventuels auprès de nos conseillers

Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi 8h30 - 12h et 13h30 - 16h00
Mardi 8h30 - 12h
Mercredi 8h30 - 12h et 13h30 - 16h00
Jeudi 8h30 - 12h
Vendredi 8h30 - 12h

Maison de l'Emploi, Place des Combattants, 21 à 4840 Welkenraedt

- Vous cherchez de l'emploi ?
- Vous voulez revoir vos notions d'allemand
- Vous voulez être préparé aux entretiens d'embauche ?
- Vous voulez acquérir une expérience professionnelle ?

Alors participez à la formation

R.E.E.L.

Recherche d'Emploi et Emploi des Langues

Conditions :

- être inscrit comme demandeur/demandeuse d'emploi (chômeur complet indemnisé ou en stage d'attente)
- avoir moins de 50 ans
- être motivé(e)

Lieu : Maison de l'Emploi, Place des Combattants, 21 à 4840 Welkenraedt

Dates : De février à mai 2008

Durée :

246 heures (inclus stage en entreprise)
Pour plus de renseignements, téléphonez à l'ASBL ESOPE au 087/33.61.75
En partenariat et avec le soutien de Forem Conseil

Commune de BAELEN

APPEL PUBLIC COMPLEMENTAIRE

Renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

En raison du nombre insuffisant de candidatures reçues suite au premier appel public concernant le renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité, le Collège communal a décidé, lors de sa séance du 07/12/2007, de lancer un avis complémentaire le 26/01/2008, faisant appel aux candidatures à la fonction de membre ou de suppléant de ladite Commission.

L'article 7 du Code précité dispose, en son § 3, alinéa 4, que : « dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou de plusieurs membres du Conseil Communal, le Conseil Communal choisit les membres en respectant :

- une répartition géographique équilibrée ;
- une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux et environnementaux ;
- une représentation de la pyramide des âges spécifique à la commune ».

Tout fonctionnaire appelé à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de patrimoine ne peut faire partie de ladite commission.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures doivent être adressés par envoi recommandé au Collège communal avant le 26/02/2008 ou déposés auprès de Madame la Secrétaire communale contre récépissé. Ils doivent mentionner les nom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Par le Collège,
La Secrétaire communale, D. GERKENS-PALM
Le Bourgmestre, M. FYON

Si vous cherchez du TRAVAIL

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public à l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux. Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.

Commune de BAELEN

AVIS D'ENQUETE

Expropriation et reconnaissance de zone - création de zones d'activités économiques sur les communes de BAELEN-LONTZEN-EUPEN-WELKENRAEDT

L'administration communale de Baelen fait savoir qu'en vertu du Décret wallon du 11 mars 2004, relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques, la SPI+, Société Coopérative Intercommunale Mixte, se propose à demander un Arrêté Ministériel d'expropriation, pour cause d'utilité publique, de biens en vue de la création d'une nouvelle zone d'activités économiques de part et d'autre de la rue Néréth jusqu'à la rue Mitoyenne.

Le dossier complet peut être consulté **du 07 janvier 2008 au 14 février 2008 inclus** à l'Administration communale - Service urbanisme, rue de la régence 1 à 4837 Baelen (modules derrière la maison de police, route de Dolhain 4), aux jours et heures suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 12h, le mardi de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

Les réclamations et/ou remarques éventuelles sont à adresser au Collège communal de et à 4837 Baelen.

Une réunion d'information de la population a eu lieu le **mardi 15 janvier à 19h30** dans le local de la Cantellerie, rue de la Régence 6 à 4837 Baelen. Baelen, avis du 07 janvier 2008.

Par le Collège,
La Secrétaire communale, D. GERKENS-PALM
Le Bourgmestre, M. FYON

L'époque romaine à Baelen



Photo L. Baty ©

A l'occasion des travaux d'infrastructure de la ligne à grande vitesse traversant la Belgique, deux opérations archéologiques d'envergure se sont succédé en territoire wallon dont une a été conduite sur le tronçon Soumagne-Raeren. Notre commune de ce fait n'a pas échappé - fort heureusement ! - aux recherches des archéologues conduits sous la direction de Heike Fock, d'origine eupénoise.

Trois sites ont été fouillés, à savoir ceux de Corbusch, Hemesels et Nereth, livrant chacun des résultats très intéressants et bien évidemment inédits sur une occupation gallo-romaine du sol baelenois, s'étendant dès les années 100 jusqu'aux années 300 après J.C.

Témoin de l'exploitation métallurgique à l'époque romaine et, par conséquent, de la présence de minerai dans le sous-sol baelenois, le site de Corbusch a révélé l'existence de 5 bas fourneaux entourés de fossés bordés de trous de poteaux, sans doute vestiges probables d'un dispositif destiné à protéger les fourneaux des intempéries. Au moment de la découverte, ces derniers étaient recouverts de scories mêlées de matériaux divers qui couvraient l'ensemble du site. Ces 5 bas fourneaux mis au jour présentent une grande similitude dans les dimensions, - du plus grand qui mesure 85 cm sur 65 au plus petit avec 60 cm sur 50 - et les formes, avec leurs cuvettes rectangulaires à pente faible, s'ouvrant sur de grandes fosses ovales d'évacuation des scories coulées.

A Hemesels par contre, il s'agit d'un dépotoir gallo-romain qui a été mis au jour dans une dépression naturelle. La pièce principale extraite de ce dépotoir est sans aucun doute une meule en pierre volcanique originaire de l'Eifel. Associée à quelques tessons de vaisselle à cuire et de vaisselle de table, ces éléments renvoient à une occupation des

lieux qui remonterait à la seconde moitié du II^eme jusqu'au III^eme siècle après J.C. Ce dépotoir devait également être relié à un atelier de réduction de minerai car plus de 200 kg de scories y ont été retrouvés.

Et puis il y a Nereth où fut découvert un habitat gallo-romain ! La zone fouillée de juin à septembre 2003 sur une superficie de plus de 2.000 mètres carrés a révélé une couche renfermant des concentrations de scories, de charbons de bois, des déchets de constructions ainsi que de nombreux fragments d'objets domestiques. L'ensemble mis au jour peut être considéré comme une accumulation de dépôts résultant d'une longue occupation domestique et artisanale de la zone, suivie de son abandon définitif. Au total, 97 trous de poteaux ou de pieux, 23 fosses, 4 structures de combustion et plusieurs zones d'épandage de scories témoignent d'un habitat romain.

Comme le nom l'indique, les trous de poteaux sont en fait des trous occupés par un poteau supportant la toiture d'une construction qui, dans le cas de celle mise au jour à Nereth, atteignait une longueur de plus de 23 m. pour 8 m. de largeur. Certains trous comportaient encore la trace nette du poteau calé dans son trou par une ou deux pierres plates en grès. D'une superficie tota-



Photo L. Baty ©

Vaisselle à usage culinaire trouvée à Nereth, II^e siècle après J.C.

le de 184 m², l'espace interne se scindait en 5 salles dont l'accès se faisait par un couloir général. D'autres substructions de bâtiments datées d'une époque quasi identique ont été découvertes sur ce même site.

Plusieurs fosses proches de ces constructions en bois paraissent liées à une activité domestique et le matériel archéologique découvert s'étend de la fin du II^e au IV^e siècle après J.C. On y a découvert des ustensiles métalliques, des vases complets, des fragments de verre, des déchets organiques, des fragments de tuiles et d'ardoises etc ...

Les travaux scientifiques répertoriant, entre autres, les sites fouillés à Baelen ainsi que les objets y découverts, sont en cours d'élaboration. Cependant vu la somme de travail que représentent pareils résultats, les publications y afférentes ne devraient sortir de presse que dans plusieurs mois, voire un an ou deux !

Cependant pour déjà en savoir davantage sur les découvertes archéologiques faites sur le parcours Waremme-Raeren et plus particulièrement sur le territoire de notre commune et les contempler à souhait, nous ne pouvons que vous convier à parcourir l'exposition qui se tient en ce moment à Eupen du 19 janvier au 9 mars 2008, dans les locaux de la Belgischer Rundfunk, Kehrweg, n° 27, du mardi au dimanche, de 11 h à 17 h. (fermé le lundi). L'entrée est libre. Vous y découvrirez, parmi plusieurs objets découverts à Baelen, une maquette de ce qu'aurait été l'habitat découvert à Nereth.

André Hauglustaine et Camille Meessen

Pour la réalisation de cette notice il a été fait large usage des textes publiés par les archéologues suivants :

Bosquet D., Mathieu S. et Collette O., Baelen : Atelier de métallurgistes gallo-romains au lieu-dit « Corbusch », dans Chronique de l'Archéologie wallonne, n° 12, 2004, in-4, pp. 104 à 107.

Fock H., Baelen : un dépotoir gallo-romain à proximité du lieu-dit « Hemesels », dans Chronique de l'Archéologie wallonne, n° 12, 2004, in-4, p. 110.

Fock H., Un dépotoir à Baelen : « Hemesels », dans Mémoire de Baelen-Membach, t. IX, 2005, in-8, pp. 105 à 120.

Goffioul Cl., Baelen : site d'habitat gallo-romain à Nereth, dans Chronique de l'Archéologie wallonne, n° 12, 2004, in-4, pp. 107 à 109.

Fibule ou épingle de tradition germanique (Armbrustfibrel) découverte à Nereth, destinée àagrafer les vêtements au niveau de l'épaule.

Baelen mène la vie dure aux déchets

- des poubelles plus légères,
- des dépôts sauvages qui disparaissent,
- des feux de jardins qui s'éteignent,
- des bords de route moins crasseux, ...

Une dizaine d'habitants se mobilisent, réfléchissent et agissent :

Première action : ce samedi 24 novembre, dans le cadre de la journée de l'arbre et de la distribution au public de près de 2.000 plants d'arbres, le Groupe Action était présent pour sensibiliser à la gestion des déchets et ce, au travers de différents stands.

Les guides-composteurs de la commune proposaient une initiation au compostage et distillaient nombre de conseils aux composteurs amateurs. Brochures, boîtes à tartines et conseils sur l'éco-consommation (ou la façon de générer moins de déchets) étaient également proposés. Enfin, Natagora « Pays de Herve » présentait ses diverses actions en faveur de la nature telles les traversées de batraciens, les soirées d'observation des chouettes et bien d'autres.

Actions suivantes : découvrez au fil des prochains Bulletins communaux, leurs conseils, astuces et propositions pour une commune propre.

Envie de relever le DEFI ?

Envie d'apporter votre PIERRE A L'EDIFICE ?

Envie de faire de BAELEN une commune EXEMPLAIRE pour tout ce qui concerne la gestion des déchets ?

Les membres du GROUPE ACTION

Die Mitglieder der Aktionsgruppe :

Angenot Aline, BAELEN
 Baguette Michel, RUNSCHEN
 Bas Marie, RUNSCHEN
 Bebronne Francis, BAELEN
 Beckers Jean-Marie, MEMBACH
 Canfin Josette, BAELEN
 Decheneux Danielle, MEMBACH
 Grosjean Jean-Marie, NERETH
 Luchte Sylvie, MEMBACH
 Ménager Annie, HONTHEM
 Moise Jacques, MEUSCHEMEN
 Piroton Georges, BAELEN
 Xhaufaire José, BAELEN

- Communiquez-nous vos idées ! ou mieux,
- Ralliez le Groupe Action et participez activement à la réflexion sur les solutions concrètes pour une commune « déchets minimum ».

Contact : Fondation Rurale de Wallonie, Anne Klein, 3, rue Géréon, 4950 Faymonville, 080/67.84.70 • a.klein@frw.be

Une initiative de la commune et de la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre de l'Opération de Développement Rural



Baelener und Membacher machen dem Müll das Leben sauer

WENIGER MÜLL IN DER GEMEINDE

- leichtere Mülltonnen,
- wilde Mülldeponien die verschwinden,
- weniger wildes Verbrennen in den Gärten,
- sauberere Straßenränder, ...

Ein Dutzend aktive Einwohner überlegen und handeln :

Entdecken sie in den nächsten Gemeindefoblätter; Tipps und Tricks, Ratschläge und Vorschläge für eine sauberere Gemeinde.

Möchten Sie diese Herausforderung annehmen ?

**Möchten Sie ihres dazu beitragen ?
 Haben Sie Lust aus Baelen eine VORBILDICHE Gemeinde in Sachen Müllentsorgung zu machen ?**

- Teilen Sie uns Ihre Ideen mit ! Oder noch besser
- nehmen Sie aktiv an der Aktionsgruppe teil um konkrete Lösungen zu finden zur Abfallvermeidung in ihrer Gemeinde.

Kontakt : Fondation Rurale de Wallonie, Anne Klein, 3, rue Géréon, 4950 Faymonville, 080/67.84.70 • a.klein@frw.be

Eine Initiative der Gemeinde und der Ländlichen Stiftung der Wallonie im Rahmen der Aktion zur ländlichen Entwicklung



Agenda

Date	Détails	Lieu	Horaire	Prix	Organisateur + infos
25-jan-08	ACRF Amicale annuelle	Baelen réfectoire de l'école	19h30		
10-fév-08	Balade	devant la Maison communale de Baelen	14h		G & L. Flas 087/76.33.89 ou J.Pirard 087/56.91.57 - 087/56.91.58
16-fév-08	Visite Centrale nucléaire de Tihange	voir annonce ! Réservations	voir annonce	gratuit	N.Thönnissen 087/334109 (h.bur.) N.Robert 087/557887 (soirée)
du 27 jan au 16 mars 08	Exposition «Bull'd'Art» Chr. Hauglustaine-Keutgen et Photographies d'Alain Lennertz	Centre Nature de Botrange			Centre Nature Botrange, Echevinat de la Culture de Baelen, L.A.C.
02-mar-08	Repas Solidarité Villages 2008	Réfectoire Ecole de Baelen	dès 12h	voir annonce	voir annonce
7 et 8 mars 2008	Bourse aux vêtements Printemps-Eté-Sport	Foyer culturel Baelen	voir annonce		Ligue des Familles 087/76.47.05 ou 087/76.45.79
09-mar-08	Reprise saison 2008 du Vélo Club de Baelen	devant la Maison communale de Baelen	9h00		Club cycliste baelenois
16-mar-08	Goûter pascal des Pensionnés	Réfectoire Ecole de Baelen	14h à 18h		Comité des Amis des Pensionnés
16-mar-08	Balade	devant l'église de Membach	14h		G & L. Flas 087/76.33.89 ou J.Pirard 087/56.91.57 - 087/56.91.58

Repas Solidarité Villages 2008

Le dimanche 2 mars 2008

Au réfectoire de l'école communale de Baelen à partir de 12 heures

Menus :

Apéritif
Rôti de porc champignons ou boulettes
Frites
Salade ou compote
Dessert
10 € ou 6 € pour les enfants de moins de 12 ans

Inscriptions nécessaires avant le 26 février auprès de :

- Bernadette et Jean FRANCK, Plein Vent 9, Baelen. Tél : 087/76.34.26
- Jean-Marie BECKERS, rue du Pensionnat 3, Membach Tél : 087/74.31.18 ou 0475/49.95.94
- Myriam et Jean-Pierre FRANCOIS, Ma Campagne 4, Baelen. Tél : 087/76.35.12

Ou par e-mail : jpfrancois@hotmail.com ou solidarite.villages@hotmail.com

Vous pouvez également verser votre participation au compte 144-0578885-69 de «Solidarité Villages Baelen-Membach»

Cette année, le groupe Solidarité Villages Baelen-Membach soutiendra une fois de

plus un projet en Afrique, au Burundi, plus précisément.

Le projet consiste à aider une école et son internat qui accueillent les enfants Batwa. Méprisés, considérés comme des parias, les Batwa, probablement 1% de la population du pays, sont marginalisés par leur manière de vivre. Peuple nomade vivant de la cueillette et de la chasse dans les forêts, il ne s'est pas mélangé aux autres. Actuellement les Batwas se sédentarisent et leur mode de vie se transforme.

Dans ce contexte, il est urgent que ces enfants puissent intégrer l'enseignement général et entamer les études secondaires voire universitaires. Pour ce faire, un projet est mis en place dans la région de Gitega (centre du Burundi) pour que les enfants soient préparés durant plusieurs années avant d'intégrer la 5e primaire dans leurs villages. Comme les Batwas sont très pauvres, sans revenus, un internat est ouvert où les enfants reçoivent un repas, sont suivis dans les devoirs scolaires, sont formés dans la culture des légumes.

De plus amples informations seront données dans les prochaines semaines.

Merci pour votre soutien

Comité des Amis des Pensionnés

Le Comité des Amis des Pensionnés se fait un plaisir de vous inviter au **Goûter Pascal organisé le Dimanche 16 mars 2008, de 14 à 18 h** au réfectoire de l'école communale de BAELEN (entrée par le réfectoire).

Animation musicale assurée.

Invitation cordiale à toutes et à tous, et au plaisir de vous revoir nombreux dans l'amitié et dans la joie.

La messe de ce même jour sera célébrée à l'intention de tous nos pensionnés défunts.

Balades

10 février 2008 : départ à 14 heures devant la maison communale de Baelen

16 mars 2008 : départ à 14 heures devant l'église de Membach

Le but de ces deux balades, est de faire un relevé des mares et zones humides dans les deux villages; mares existantes ou disparues. Toutes les personnes qui peuvent nous donner des informations sont les bienvenues!

Flas Gilberte et Louis 087/763389
Pirard Joseph 087/569158

Club cycliste Baelenois

Reprise saison 2008

Ce dimanche 09 mars 2008 à 09:00, le Vélo Club de Baelen redémarre sa saison. Nous nous retrouvons comme toujours devant la maison communale de Baelen.

Qui sommes nous ?

Nous sommes une cinquantaine de cyclistes, nous nous retrouvons le dimanche matin et/ou le mercredi soir pour rouler ensemble.

Nous sommes répartis en 3 groupes :

- **VTT**
- **Groupe A :** vélo de route, allure soutenue
- **Groupe B :** vélo de route, allure plus tranquille

Nos sorties :

Les sorties rayonnent tout autour de Baelen, dans l'Hertogenwald, dans le Pays d'Aubel, dans l'Eifel, en Hollande

Groupe B : sorties de 60 kms en moyenne

Groupe A : sorties variant entre 75 kms et 140 kms

VTT : sorties de 45 kms en moyenne

Cela vous tente ?

Renseignez-vous auprès de :

Gérard Kerf : 087-882532

Léon Toussaint : 087-764869

Charles Marbaise : 087-552568

A.C.R.F. BAELEN

INVITATION

Chères Amies,

Si vous avez envie de passer une soirée agréable
Venez vous joindre à nous pour notre

AMICALE ANNUELLE

Qui aura lieu le vendredi 25 janvier 2008 à 19 H 30 au réfectoire de l'Ecole.

Nous partagerons un repas simple dans l'amitié et la bonne humeur.

Nous poursuivrons la soirée avec des jeux et des chants.

Nous espérons vous voir nombreuses à cette soirée.

L'équipe de l'A.C.R.F de Baelen

ASBL AML-LIMBOURG

chemin du Meunier, 5 • 4831 Bilstain

NOUS INFORMONS nos Amis Laïques

La Fête de la Jeunesse Laïque (FJL) est destinée aux adolescents qui, au sortir de l'enfance et de l'école primaire, où ils ont suivi le cours de morale laïque, s'apprentent à affronter l'enseignement secondaire.

Conçue pour célébrer le passage de l'enfance à l'adolescence, la FJL se veut également l'illustration des principes fondamentaux du cours de morale : **égalité, tolérance, solidarité, respect de la personne humaine, droit à la liberté, droit à la justice, droit au bonheur. Ces principes sont fondés sur la Déclaration des Droits de l'Homme.**

Depuis 1998, 39 enfants de BAELEN et MEMBACH ont fait leur FJL avec les Amis de la Morale Laïque (AML) de Limbourg. Grâce à la participation active des **professeurs de Morale Laïque des écoles communales : Marie-Paule Rombach** et ensuite de **Cathy Englebert**, sa remplaçante.

Cette fête réunit des adolescents, leur famille, leurs amis et la communauté laïque.

Elle est préparée à la fin de la sixième primaire, par le professeur de morale de l'enfant et le comité de l'ASBL AML Limbourg.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter votre professeur de morale laïque ou : ASBL Amis de la Morale Laïque • 5, Chemin du Meunier • 4831 BILSTAIN • 087 - 44 58 88

L'adhésion à la laïcité est un engagement personnel qui n'implique en aucune façon l'obligation à recourir à quelque cérémonie ou formalité que ce soit.

Toutefois chacun peut éprouver le désir de marquer une étape ou un événement important de sa vie par une manifestation officielle à laquelle proches et amis sont conviés.

C'est pourquoi, nous répondons aux demandes de :

Mariage Laïque = qui donne au mariage civil un cachet plus cérémonial

Parrainage Laïque = au domicile, dans une salle officielle ou privée.

Funérailles Laïques = rend les funérailles civiles plus humaines.

DATE de la FJL 2008 : Le samedi 17 mai 2008

Le mercredi 13 février 2008 (Espace Duesberg à Verviers) : **Spectacle gratuit** Théâtre : « **CONTAGIEUX** », offert par le CAL (Centre d'action laïque de la province de Liège) à ceux qui ont fait la FJL en 2007 et à tous les élèves de 5^e et 6^e année.

* **Les sympathisants laïques peuvent nous soutenir activement en devenant membres**

En versant au moins 2 euros par an, ils seront conviés 1x/an à l'Assemblée Générale et recevront régulièrement les comptes-rendus des activités de l'ASBL. S'ils le désirent, ils pourront participer aux réunions du conseil d'administration.

Une carte de membre leur sera envoyée ou donnée.

Cotisations : au compte 144-057 83 27-93 des AML-LIMBOURG

20^{ème} bourse aux vêtements printemps-été-sport (0 à 16 ans)

Les 7 et 8 mars 2008 au Foyer Culturel de Baelen

DÉPÔT : Vendredi 07/03/2008 de 17h30 à 20h00

18 pièces par liste (max. 10 vêtements de 0 à 2 ans par famille)

2 listes maximum par adulte présent

3 Euros la liste pour les non-membres

1^{ère} liste gratuite pour les membres

2^{ème} liste gratuite pour les familles nombreuses membres

VENTE: Samedi 08/03/2008 de 9h00 à 12h00

Nous offrons 5% en timbres « famille » aux membres de la ligue

Reprise des invendus le samedi de 16h30 à 17h00

Pour tout renseignement : Josiane BARTHELEMY-LOOZEN 087/76.47.05

Annick BRANDT-VILLEVAL 087/76.45.79



Le samedi 16 février 2008, le L.A.C. vous emmène visiter la

CENTRALE NUCLEAIRE de TIHANGE



Pourquoi Tihange ?

Construite sur un site de 75 hectares, sur les rives de la Meuse à proximité de Huy, la centrale nucléaire de Tihange nous interpelle, à l'heure où l'énergie verte et le développement durable alimentent les débats les plus animés.

En effet, si nous ne réduisons pas rapidement la production des gaz à effet de serre, nous laisserons à nos enfants une planète invivable dans un avenir relativement proche. C'est pourquoi, d'un peu partout fument des initiatives citoyennes visant à économiser l'énergie et à recycler les déchets. Et pour fabriquer l'électricité indispensable aux ménages et aux industries, nous voyons naître des parcs à éoliennes, des « moteurs propres » utilisant des combustibles non fossiles et renouvelables, des panneaux solaires à énergie voltaïque, des systèmes d'isolation particulièrement efficaces pour réduire les besoins en chauffage, etc...

Le saviez-vous ?

Dans cette optique, l'énergie nucléaire présente l'avantage de ne pas dégager de CO₂, mais elle est vivement critiquée en raison des déchets qu'elle produit. Actuellement, elle est à la base de 60 % de l'électricité fournie en Belgique, production répartie à parts égales entre les sites de Doel et de Tihange.

Les trois réacteurs à eau pressurisée de Tihange ont été mis en service respectivement en 1975, 1983 et 1985. Leur puissance totale est de 2985 MWé et la production annuelle est de 23 000 GWh, soit 30 % de la production électrique belge, ou l'équivalent de la consommation wallonne.

Ils nous y attendent !

Afin de vous informer au mieux sur les avantages et les limites de l'énergie nucléaire et de vous expliquer les principes physiques régissant la fission nucléaire, Madame V. Lemasson et Monsieur Th. de Brouwer, ingénieur nucléaire, nous accueilleront **le samedi 16 février 2008 (et non dimanche 17 !)** et vous feront visiter la centrale nucléaire de Tihange, tout en mettant l'accent sur l'aspect sécurité.

Si cette visite vous intéresse, Voici les modalités pratiques :

- **Nombre de personnes et âge :** 10 personnes minimum et 30 maximum. Ne tardez pas ! Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas autorisés à entrer dans les installations.
- **Coût et durée :** les visites sont gratuites et durent environ 2h30. (+ la durée de l'équipement)
- **Formalités et sécurité :** nous devons fournir pour le 2 février la liste des participants (nom-prénom-lieu et date de naissance); le jour de la visite, l'entrée ne sera consentie que sur présentation de la carte d'identité. Les chaussures de sécurité, lunettes et casque sont obligatoires et mis à disposition.
- **Rendez-vous :** samedi 16/2/2008 à 14h00, devant la centrale nucléaire de Tihange. Possibilité de covoiturage éventuel sur demande (que les personnes désireuses d'accueillir ou d'être accueillies dans une voiture se manifestent !)
- **Inscriptions obligatoires pour le 2 février** (la liste sera clôturée à cette date !) auprès de :
- Nathalie Thönnissen 087 334109 (heures de bureau) ou
- Nadine Robert 087 557887 (en soirée)

Nous espérons vous y revoir nombreux, comme d'habitude !

CHORALE ROYALE SAINTE CECILE - MEMBACH

Résultats du tirage de la tombola -
concert annuel du 24 novembre 2007

Ziehung der Tombola - Stiftungsfest vom
24. November 2007

Die Lose können entweder bei Josef Moray
(087/33 56 00) oder bei Jacques Cornet
(087/74 26 53) abgeholt werden.

Les lots peuvent être retirés auprès de M.
Joseph Moray (087/33 56 00) ou auprès de
M. Jacques Cornet (087/74 26 53).

Numéros gagnants Gewinnnummern	Lot	Los	Numéros gagnants Gewinnnummern	Lot	Los	Numéros gagnants Gewinnnummern	Lot	Los
570	1	1993	35	3458	69			
788	2	1232	36	1823	70			
1002	3	1158	37	2687	71			
2149	4	373	38	300	72			
612	5	3108	39	916	73			
2367	6	3239	40	1811	74			
591	7	62	41	1863	75			
192	8	1117	42	1937	76			
227	9	669	43	2467	77			
3085	10	437	44	3380	78			
259	11	1316	45	2790	79			
2698	12	6	46	173	80			
2577	13	3065	47	1433	81			
389	14	1751	48	2121	82			
1228	15	1546	49	615	83			
2416	16	668	50	2617	84			
3105	17	2509	51	3268	85			
3156	18	3192	52	326	86			
324	19	3307	53	293	87			
1884	20	610	54	1484	88			
3441	21	3020	55	3314	89			
1121	22	375	56	2253	90			
1717	23	3293	57	846	91			
1189	24	308	58					
1104	25	2264	59					
2508	26	565	60					
1199	27	132	61					
339	28	3490	62					
1294	29	2798	63					
3143	30	2782	64					
1142	31	767	65					
2198	32	129	66					
2808	33	1192	67					
3215	34	498	68					

Mille fois merci !



Quel plaisir de voir et d'entendre ces jeunes comédiens en herbe faire rire les plus petits comme les plus âgés ! Quel bonheur d'entendre tous les spectateurs réagir aux jeux de ces 10 jeunes de 11 à 15 ans du GROUPE EXPRESSIONS BAELEN qui ont montré leur motivation et leur talent dans le spectacle qu'ils ont présenté ce 1^{er} décembre 2007 au Foyer culturel de Baelen.

Deux contes particuliers, tirés d'un recueil de petites pièces pour enfants, faisant intervenir dans une même histoire des personnages célèbres, comme le petit chaperon rouge, blanche neige, le petit poucet, la belle au bois dormant, et bien d'autres.

Dans «**La Princesse qui disait toujours non !**», la sorcière, (photo 2) divinement interprétée par Laetitia FRANKEN, a marqué les plus petits et impressionné les plus grands. Malgré ses menaces, la Princesse Ginette parle à nouveau et personne n'a été transformé en souris ! (photo 3) Dans ce même conte, ont excellé Julie SCHOUTERS dans le rôle de la Princesse, Estelle COLLE dans le rôle du Roi Calu, Alexandra BRAHAM dans le rôle de la fée aux cheveux d'or, Rachel MEYER dans le rôle du médecin, Caroline JULLIEN dans le rôle de Pimprenelle et Gwennaëlle VOISIN dans le rôle de Guillemette. (photos 4 et 5)

Le temps de changer légèrement le décor de forêt, plus vraie que nature, pour le conte suivant, seule devant le rideau, Hanna LOEWENAU a su captiver le public en petit gnôme au bonnet rouge et à la barbe blanche.

Le «**Conte à rebours**» qui a suivi, avec ses personnages de légende modernisés, a particulièrement plu aux

ainés. Morgane STERCK a interprété avec succès une blanche neige un peu vulgaire, Julie SCHOUTERS un chaperon rouge insouciant (photo 6), Gwennaëlle VOISIN un petit poucet affamé, Rachel MEYER une belle au bois dormant authentique, Hanna LOEWENAU un chat botté plein de charme et enfin Laura MEINHARD un ogre sympathique.

MERCI à toutes pour votre travail et particulièrement à Laura pour son effort à la pratique de la langue française. **Continuez ainsi !**

MERCI également aux parents des participantes ainsi qu'aux membres du Groupe, conjoint, amis et jeunes, pour leur aide à l'intendance le jour du spectacle.

MERCI aussi à notre échevin de la culture, André PIRNAY, pour son soutien.

Enfin MERCI au public qui est venu applaudir ces jeunes talents et qui j'espère, les suivra dans leur parcours théâtral.

Ce spectacle était le résultat d'un travail de plus d'un an à raison d'un atelier de 1h30 par semaine. Certaines participantes, comme Morgane, Gwennaëlle et Alexandra, ont pris le train en marche début octobre 2007 et ne sont pas restées à la traîne. Dans cet atelier, les jeunes viennent apprendre les techniques des arts de la parole tout en s'amusant. Improvisation, mime, saynète, travail du

corps, de la voix, travail de lecture, d'articulation et de diction, sont autant d'aspects abordés, dans le but d'aboutir à une meilleure confiance en soi, à plus d'assurance, à un épanouissement personnel, au plaisir d'être ensemble et à la solidarité.

La tournée dans les écoles pour la promotion de ce spectacle fut également une expérience inoubliable. Le 19 novembre 2007, les adolescentes qui avaient congé ce jour-là, se sont rendues avec leur costume de scène et dans leur rôle principal, dans les classes primaires et maternelles **des écoles de BAELEN, MEMBACH, HERBESTHAL et WELKENRAEDT**, pour inviter les enfants à venir les voir jouer le 1^{er} décembre. Ce fut un réel plaisir pour tous et nous remercions chaleureusement Mesdames les directrices et Mesdames et Messieurs les enseignants de ces écoles pour leur bon accueil.

Une aventure se termine, une autre commence ! Je profite de l'occasion pour vous annoncer dès à présent, particulièrement à ceux qui ont la nostalgie des spectacles de cabaret du GROUPE EXPRESSIONS, comme en 2003 «**Dans la rue il y a...**», en 2004 le cabaret donné au BAILUS, ou en 2005 «**SDF**», **notre prochain grand spectacle de cabaret programmé au Foyer culturel de Baelen le SAMEDI 26 AVRIL 2008. Chant, théâtre et danse seront au rendez-vous pour le plaisir des yeux et des oreilles. Notez d'ores et déjà dans votre agenda la date de ce spectacle à ne manquer sous aucun prétexte.**

MERCI à tous pour votre soutien et votre présence. A bientôt.

Marine NIHANT,
Présidente du GROUPE EXPRESSIONS BAELEN
Tél. : 0477/330264.



Communiqué

TENDRE LA MAIN!

Campagne Action Damien des 25, 26 et 27 janvier 2008

Chaque année depuis 1964, la Fondation Damien part en campagne lors du dernier week-end de janvier. Il en ira de même ces 25, 26 et 27 janvier 2008. De même, vraiment? Pas tout à fait!

Un nouveau nom, le même but

Vous remarquerez certainement une petite différence. En janvier 2008, la Fondation Damien deviendra « Action Damien ». Mais, si le nom a (légèrement) changé, l'objectif reste le même : soigner des malades de la lèpre et de la tuberculose dans 16 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Depuis 1964, des millions d'hommes, de femmes ou d'enfants ont été sauvés. Des millions de familles d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont commencé une nouvelle vie. Grâce aux employés locaux de la Fondation Damien. Grâce aussi à la générosité de la population belge.

Tendre la main

En 2008 aussi, Action Damien demandera à tout le monde de « tendre la main ». Tendre la main vers ces personnes souffrant de tuberculose - qui fait, chaque année, 8 à 10 millions de malades, et 1,5 million de décès (un toutes les 20 secondes!). Tendre la main vers ces personnes souffrant de la lèpre, qui frappe plus de 400.000 personnes par an et qui mutile - notamment au niveau des mains - les malades dépistés trop tard. En 2006, les employés locaux de la Fondation Damien ont permis de trouver et de soigner 285.772 nouveaux malades (27.027 lépreux, 256.458 tuberculeux et 2.287 victimes de la leishmaniose, la « lèpre des montagnes »). Ils leur ont tendu la main pour sortir de la maladie.

Pour 40 euros !

Et tout cela se fait finalement à moindres frais. 40 euros suffisent en effet à Action Damien pour sauver un malade. Avec 40 euros, on peut éviter d'affreuses mutilations à un malade de la lèpre (lui sauver les mains, par exemple) ou sauver la vie d'un malade de la tuberculose. Et, dans les deux cas, lui rendre un espoir et sa dignité d'être humain, ainsi qu'à toute sa famille.

Mais, 40 euros, c'est impayable pour les malades. C'est pourquoi Action Damien repartira en campagne pendant le dernier week-end de janvier. Des marqueurs seront en vente (5 € la pochette de quatre) et des dons peuvent être versés au compte 000-0000075-75. Les dons à partir de 30 euros donnent droit à une attestation pour déduction fiscale.

Au nom des millions de malades déjà soignés et de ceux qui seront soignés demain, au nom des 1.500 collaborateurs locaux d'Action Damien... merci de leur tendre la main!

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles. www.actiondamien.be. CCP 000-0000075-75

L'indifférence tue, Action Damien soigne.

Chez les chats, 1 + 1 = 6, et même deux fois par an!

Le service Bien-être animal du service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement plaide en faveur d'une stérilisation accrue des chats afin de réduire la surpopulation dans les refuges. Chaque année, la population des chats augmente de 6 % en Belgique. Et, malheureusement, le nombre de chats « abandonnés » augmente proportionnellement avec le nombre des naissances. Ce qui entraîne l'obligation pour les refuges d'euthanasier quelques 15.000 chats par an, faute de ne pas avoir réussi à leur trouver de nouveaux maîtres.

La stérilisation apparaît comme la meilleure solution pour s'attaquer à la surpopulation féline et diminuer ainsi le nombre de cas d'euthanasie forcée. De plus, la stérilisation, ainsi que la castration, offrent de nombreux avantages aux propriétaires de chats. Les mâles sont en effet plus calmes et moins enclins à errer et à marquer leur territoire tandis que les femelles, à côté du fait qu'elles ne seront plus en chaleur, courent moins de risques de développer des tumeurs mammaires.

Tout le monde y gagne donc à faire stériliser son compagnon félin dès l'âge de 6 mois.

En faisant stériliser votre chat, vous contribuez à limiter la population féline et vous vous montrez un véritable ami des animaux. Demandez conseil à votre vétérinaire.

Si vous désirez plus d'informations sur cette campagne, ou que vous désirez recevoir la brochure « Stérilisation=Protection » éditée par le service public fédéral Santé publique, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante :

protectionanimale@health.fgov.be,
ou par téléphone au **02/524.74.11**.



service public fédéral
SANTÉ PUBLIQUE,
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT

.be

Avis aux personnes et organisateurs de BALS en lieux clos, ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Baelen - Eupen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+ • Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 • 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 • Fax : 04/230.11.20 • www.spi.be

SPI+

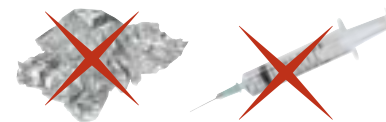


SUIVEZ LE GUIDE, triez bien vos sacs bleus!

Vous êtes de plus en plus nombreux à bien trier vos déchets P.M.C. (Bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et cartons à Boissons) et nous vous en remercions vivement! Cependant, il subsiste dans certains sacs bleus des emballages qui ne doivent pas s'y trouver. La différence entre les « PMC » et ceux qui n'en sont pas est parfois subtile, pour cette raison, nous vous expliquons vraiment pourquoi certains emballages ne doivent pas être déposés dans les sacs bleus. Ne dit-on pas qu'un « trieur averti en vaut deux »?

QUELS SONT LES EMBALLAGES NON ADMIS?

- **Les sacs en plastique, les ravers et barquettes en plastique, les pots de yaourt, les gobelets, les tubes, ...** sont constitués de types de plastiques tellement différents qu'il est improbable d'envisager leur recyclage. De plus, ils sont souvent fortement souillés par les produits qu'ils ont contenus, ce qui les exclut de la chaîne du recyclage. Ils doivent être déposés dans votre **poubelle ménagère**.
- **Le papier aluminium** n'est pas non plus le bienvenu, pourtant il s'agit d'aluminium mais il est tellement fin qu'il brûle au lieu de fondre. La matière est donc irrécupérable. Il doit être déposé dans votre **poubelle ménagère**.
- **Les emballages qui ont contenu des substances toxiques et/ou corrosives** comme les peintures, les pesticides, les solvants et les acides peuvent présenter un danger pour le personnel et les machines. Ils doivent être déposés au **Recyparc**.
- Enfin, il est important de ne pas glisser de **seringues** dans une bouteille en plastique! Elles sont particulièrement dangereuses pour les collecteurs et les trieurs, elles doivent être déposées au **Recyparc**. Et bien sûr, les perfusions ne sont pas non plus admises, elles doivent être déposées dans votre **poubelle ménagère**.

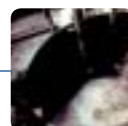


Donc, nous vous remercions de ne pas jeter tous ces emballages dans vos sacs bleus car ce ne sont NI des bouteilles, NI des flacons en plastique!

FILIÈRES DE RECYCLAGE

P
**BOITEILLES
ET FLACONS EN
PLASTIQUE**

M
**EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**

C
**CARTONS
À BOISSONS**

www.intradel.be

www.fostplus.be

ENSEMBLE → TRIONS BIEN → RECYCLONS MIEUX

Garage Jean-Marie DEDERICKS 10 ans
"Ihr einziger offizieller Verteiler der Region"



Eupener Strasse, 210 • 4837 Baelen/Eupen • Tél. 087.56 04 07

Vitrierie Glaseret A. Loup



Vitrier et Restauration de vitraux
Ausführung alle Glasarbeiten Doppel- und Bleiverglasung

47, Rue Quatre Chemins - 4841 Henri-Chapelle
Tél / Fax : 087/44 65 77

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

Leflot

1^{ère} SEMAINE du 22/01 au 26/01

- Saucisses
- Haché mélangé **3.90 €/kg**

2^{ème} SEMAINE du 29/01 au 05/02

- Beefsteak de bœuf haché
- Filet américain **6.90 €/kg**

3^{ème} SEMAINE du 05/02 au 09/02

- Oiseaux sans tête **7.90 €/kg**

4^{ème} SEMAINE du 12/02 au 16/02

- Gyros **7.43 €/kg**

Route de Dolhain, 16B - 4837 Baelen
tél : 087/76 33 79

PIZZERIA RISTORANTE



QUATTRO MORI

Rue G. Maisier, 18
4830 LIMBOURG

Tél. 087/76.25.71
Fax 087/31.22.10

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl
REGIFO Edition - rue St-Roch 56
Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration
à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous
au **071/ 74 01 37** ou faxez au **071/ 71 15 76**
regifo@skynet.be

Votre conseiller en communication
Mr Roland Crosset TEL 087/26 78 86 (le soir)

Car-Wash Pacha Wash

Rue d'Herberstaal - Eupen
Tél. 0495 48 56 26

NOUVEL EXPLOITANT

TOTAL 087/76 39 39

STATION DE DOLHAIN-LIMBOURG
HAVET-CORMAN SPRL

OUVERT de 7h à 19h

QUALITÉ Sérieux
À VOTRE SERVICE

**Découvrez la différence!
Exigeance - Prix - Qualité**



**Achetez en
toute confiance**

**CUISINES
SCHMIDT**
CENTRE COMBI

Grand choix en placards, tables,
chaises et appareils électroménager.

**Cuisines
hans
kuckart**

Route de Herbesthal 277 • 4703 EUPEN • Tél. 067/69 93 37
www.cuisines-kuckart.be • E-mail: hans.kuckart@skynet.be
DIMANCHE OUVERT DE 13 À 18 HEURES • Fermé le mercredi
Tous les jours ouvert de 10 à 18 heures.

MA CRÉATION

COIFFURE
Hommes & Dames

Murielle Dedoyard
Route Jean XXIII 55
4837 Baelen

SUR RENDEZ-VOUS

Heures d'ouverture :
Ma., Jeu., Vend.
de 8h30 à 17h
Sam. de 7h30 à 14h
Lu. et mer. fermé

Tél 087/ 76 50 82
GSM 0472/ 29 24 27

TSE

Agence de Voyages A5458
Tous les TO belges et allemands / Spécialiste Croisières
Autocars tout confort - Voyages organisés - Location car
Haasstrasse 36 - B-4700 Eupen
Tel: 0032(0)87 560 995 - www.travelservice.be

**Une maison Batico,
plus un nom,
une signature.**

BATICO

Rue Voie de Liège, 104 - 4840 Welkenraedt
tél 087/88 29 98 - 087/88 05 04 - fax : 087/88 39 66